

[Si vous ne visualisez pas ce courriel correctement, cliquez ici.](#)

Chères Châtillonnaises, Chers Châtillonnais,



Espace verts

« A la sainte Catherine tout bois prend racine »

Gilles, Quentin et Sylvain ont été mobilisés pour préparer les plantations d'automne. L'assistance et la coordination des travaux a été confiée à Albert DEPIERRE, expert arboricole, qui pilote les opérations.

7 tilleuls vont compléter les alignements sur les pelouses

3 tilleuls en espalier vont encadrer le monument aux morts.

Face au parking du centre Bellevue, ce sont deux grands arbres un tilleul et un chêne qui ont été plantés sous la maîtrise d'ouvrage de Grand Besançon Métropole.



Balayeuse

La balayeuse de GBM a parcouru du 25 au 27 novembre les voiries communales transférées.



Forêt communale et arbres dangereux

Le domaine forestier communal est fragilisé. L'ONF interviendra très prochainement pour des travaux d'élagage et de coupe d'arbres dangereux sur les secteurs Barbizets, Roncevaux et Rancenières.

Notre agent ONF, M Daclin fera intervenir une entreprise à partir du 7 décembre.

Noël

La boîte aux lettres du père Noël est en place. Cette année, le Père Noël répondra aux enfants qui auront déposé leur lettre **avant le 13 décembre**.

Les décorations de Noël étaient programmées pour s'éclairer le 25 novembre, nous patienterons quelques jours pour découvrir les nouvelles illuminations.



Nouvelles résidences à Châtillon le Duc

Du côté du secteur public, Grand Besançon Habitat organisera prochainement une commission d'attribution pour 8 logements neufs du parc social. L'octroi de ceux-ci est soumis à condition de ressources. Pour tout renseignement concernant les carrés de Salins, allée champs sous les plantes. Consultez la mairie. mairie@chatillon-le-duc.fr



Du côté du secteur privé, Une résidence de standing va prochainement voir le jour au lotissement le Marquisat. Ce collectif est composé de 8 logements à la vente du T2 au T4. <https://www.selectinvest.fr/> Téléphone 06 68 92 36 60 ou 06 07 35 30 31.



Services et prestations mis en œuvre à l'attention des habitants.

La collectivité déploie des services spécifiques en adéquation avec la crise sanitaire. Les châillonnais isolés ou fragiles peuvent bénéficier à nouveau d'un **service de courses de produits de première nécessité**.

Pour en bénéficier : appeler le secrétariat de **mairie 03.81.58.86.55**.

La collecte des listes de courses s'effectue les jeudi ou vendredi. les paniers sont livrés le lundi ou le mardi.

Jean-Pierre Delgove, agent communal et Pierre Montrichard, conseiller municipal, effectuent les achats et livrent les courses aux administrés.

Réglementation chasse.

Dans le cadre de la sécurité des chasseurs et du public, il est notamment interdit :

- à tout chasseur placé à portée d'arme de chasse, de tirer en direction immédiate des stades, lieux de réunions publiques en général et habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin) ainsi que les bâtiments et constructions dépendant des aéroports ;

- de chasser avec une arme à feu dans un périmètre de 150 m autour des maisons d'habitation. En revanche, les chasseurs ont la possibilité de traquer sans arme à feu mais avec des chiens dans cet espace, sous réserve de détenir l'accord des propriétaires.

En cas d'urgence, et pour rappel :

Samu : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Médecin de garde : 39 66

Numéro d'urgence Elus de la commune : 07 88 12 21 93

Bonne semaine à tous !

Le maire et l'équipe communication.

En attendant la prochaine lettre d'informations, vous pouvez consulter le site de la commune : www.chatillon-le-duc.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce courriel d'information, vous pouvez vous désabonner en répondant à ce mail.